



FRAPNA

Contact : Marc Papillon

Tél. : 04.75.81.35.32

Courriel : marc.papillon@frapna.org

Monsieur le Président du Conseil
d'Administration
Agence de l'Eau
Délégation régionale Rhône-Alpes
14 rue Jonas Salk
69363 LYON

Objet : financement de la FRAPNA Drôme

Valence, le 13 février 2013,

Monsieur le Président,

Depuis trente cinq ans, notre association évolue et s'adapte aux réalités environnementales.

Notre monde est aujourd'hui dans une situation d'extrême urgence face aux enjeux climatiques malgré les alertes lancées inlassablement au fil des décennies. Conformément aux décisions de ses Assemblées Générales successives, la FRAPNA Drôme œuvre désormais pour une réorientation plus radicale de la société.

L'association se doit d'adopter pour elle-même un niveau d'exigence dans son fonctionnement pour induire le changement espéré.

La FRAPNA Drôme est une association loi 1901 qui agit grâce à l'investissement et l'énergie de ses adhérents : son rôle reconnu de tous est de mutualiser leurs compétences, pour leur permettre d'alimenter la démocratie participative, de participer au projet collectif, en leur offrant une coordination et la visibilité de leurs actions.

Afin d'atteindre ces objectifs qui contribuent à ceux de l'Agence de l'Eau, l'Association a besoin d'un financement pour que vive sa structure : un siège, des animateurs salariés au service des adhérents et des objectifs de l'association, des frais divers de fonctionnement.

Les membres de la FRAPNA Drôme constatent le désengagement progressif de plusieurs partenaires publics et un financement accordé majoritairement sur projets. Le 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau nous entraîne dans cette logique. Ce système contraint la recherche collective de l'Association et ne correspond plus à son organisation décrite ci-dessus. La lourdeur administrative qu'exige le traitement de ces dossiers est éloignée des motivations et des disponibilités de nos bénévoles. Ceux-ci préfèrent utiliser leur énergie pour œuvrer plus concrètement et directement à la protection de la Nature et de l'environnement dans la Drôme.

La FRAPNA Drôme vous demande chaque année une subvention dans le cadre d'un programme globalisé par la FRAPNA Région. Ce financement est indispensable pour l'activité 2013. Malgré cela, lors de sa dernière réunion, après une journée de travail sur le projet associatif, le conseil d'administration a souhaité que la forme de cette demande soit cohérente avec son projet. Nous

FRAPNA Drôme • 38 Avenue de Verdun • 26000 VALENCE

Tél. : 04.75.81.12.44 • Fax : 04.75.81.14.73 • E-mail : frapna.drome@orange.fr • Site : <http://www.frapna-drome.org/>
Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature reconnue d'utilité publique • Délégation de France Nature Environnement

La FRAPNA Drôme est une association de citoyens qui s'organisent collectivement pour permettre à leurs contemporains et aux générations futures de bénéficier d'un environnement sain, d'une nature préservée, d'un accès équitable et durable aux ressources.

sollicitons donc de votre part, un financement attribué non pas par projet avec des livrables, mais globalement, pour le fonctionnement annuel de notre structure.

Je m'engage, avec tous les membres du Conseil d'Administration, à justifier de l'utilisation de cette somme dans le cadre de rapports d'activité et financier annuels détaillés.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir toute information vous permettant de prendre en compte notre demande.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Didier ARIAGNO
Président du Conseil d'Administration